



Auvergne-Rhône-Alpes, Rhône
Lyon 8e Arrondissement
4, 6 rue Jean-Sarrazin , avenue av Paul-Santy , rue du Bocage

Sté des Lampes Fotos-Grammont (ancienne Sté Maljournal et Bourron), Usine de construction électrique Cifte (Compagnie Industrielle de Tubes électriques) puis Vidéocolor puis Thomson Tubes et Displays actuellement parc d'activités

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69001313
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine industriel
Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : usine de construction électrique
Parties constituantes non étudiées : bureau, atelier de fabrication

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1999. BE 178, 180, 181, 179, 188, 182, 178

Historique

Le plan parcellaire de Lyon indique sur le plan de 1920 la Sté Maljournal et Bourron (ACL : 4S/333). La Sté Grammont vient occuper ce site à partir des années 1930 (ACL 4S/333).

La Sté des Lampes Fotos-Grammont, puis la Compagnie Industrielle de Tubes électriques (Cifte) et Vidéocolor occupent un même site pour trois raisons sociales et des fabrications de lampes de radio et lampes d'éclairage, tubes cathodiques et canons électroniques.

En 1952, un permis de construire est déposé pour la reconstruction de l'entrée d'usine par Lelièvre Max architecte (ACL : 1952 345W1120).

En 1987, dans son usine de tubes et canons pour téléviseurs Vidéocolor, à Lyon, Thomson supprime 400 emplois sur 800. Les tubes seront fabriqués en Italie pendant deux ans, avant que la production ne soit transférée au Brésil. Dans la foulée, Thomson délocalise aussi sa production de radio réveils, de téléviseurs, de chaînes hi-fi, et ferme plusieurs de ses usines avec des centaines de licenciements à la clé (Saint Pierre Montlimart, Moulins, Lons le Saulnier). Dans ce secteur les délocalisations continuent dans les années 1990 et encore de nos jours, c'est ainsi que depuis 1993, les effectifs de la filière électronique française sont passés de 500 000 à 220 000 postes.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle

Dates : 1950 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Max Lelièvre

Description

Le bâtiment d'origine restant (BE 181, 180) est d'un étage carré à toiture shed, rythmé par des travées de 3 sheds, (tout en béton ?). Le rez-de-chaussée est éclairé par des baies oblonges sur toute la façade principale (ouest). Le pignon a des baies au premier étage.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Matériau(x) de couverture : verre en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Type(s) de couverture : shed

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, détruit en partie

Statut, intérêt et protection

grand parcellaire redécoupé aujourd'hui, seule le bâtiment sur la parcelle BE 180, 181 correspond au site de Vidéocolor d'origine

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **ACL : 4S/333, 1920, 1930, 1956, 1972 : plan parcellaire de Lyon La Sté Grammont**
ACL : 4S/333, 1920, 1930, 1956, 1972 : plan parcellaire de Lyon La Sté Grammont le plan de 1920 la Sté Maljournal et Bourron en 1920 (ACL : 4S/333).
- **ACL : 1952 345W1120, reconstruction entrée d'usine pour la sté des Lampes Fotos-Grammont**
ACL : 1952 345W1120, reconstruction entrée d'usine pour la sté des Lampes Fotos-Grammont par Lelièvre architecte
AC Lyon : 1952 345W1120

Bibliographie

- **Lyon 8e arrondissement, Histoire et métamorphoses**
CHAMBON, Catherine. **Lyon 8e arrondissement, Histoire et métamorphoses. Edition Lyonnaise d'Arts et d'histoire.** 2009
p. 154
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : ss c
- **L'Expansion, n° 691**
L'Expansion, n° 691, novembre 2004

Annexe 1

Attendu de la cour de Cassation (extrait), 1995.

La société Vidéocolor, devenue la société Thomson Tubes et Displays, se consacre à l'étude, la fabrication et la commercialisation de tubes-images et de leurs composants destinés à l'équipement des téléviseurs couleurs. Elle exerçait son activité sur deux sites à Genlis et à Lyon ; que, pour maintenir sa production et demeurer concurrentielle, elle a décidé de réduire le prix de revient des canons électroniques en procédant à une réorganisation de l'entreprise ; qu'entre plusieurs solutions, a été retenue celle consistant à fermer l'établissement de Lyon, dont une partie des activités a été rattachée à l'établissement de Genlis, tandis que l'autre a été transférée à l'usine de Belo Horizonte au Brésil appartenant à une autre société du groupe Thomson ; qu'un plan social a prévu des modalités de reclassement dont le succès a été relatif, plusieurs salariés ayant même refusé leur mutation à Genlis ; que la société a alors procédé à un licenciement collectif.

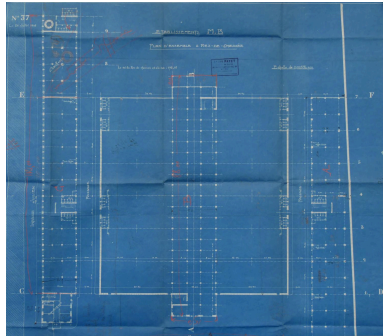
Attendu que, pour décider que les licenciements des salariés non protégés, parties au litige, étaient dépourvus de cause réelle et sérieuse et leur allouer des dommages-intérêts à ce titre, la cour d'appel, après avoir relevé que l'établissement de Lyon avait été fermé et que la réorganisation de l'entreprise avait été décidée dans l'intérêt du groupe Thomson, énonce que les licenciements ne peuvent pas pour autant être considérés comme reposant sur une cause économique réelle et sérieuse, dans la mesure où les emplois des salariés de l'établissement de Lyon n'ont pas été supprimés mais

transférés vers d'autres sites, la fabrication des produits réalisés dans cet établissement, loin d'avoir cessé, ayant été reprise dans les usines de Genlis et de Belo Horizonte ;

Qu'en statuant ainsi, alors que l'établissement de Lyon de la société Thomson Tubes et Displays avait été fermé et que l'activité s'exerçait sur d'autres sites, notamment à l'étranger, dans un milieu différent, ce dont il résultait que les emplois y avaient été supprimés, la cour d'appel a violé les textes susvisés ; PAR CES MOTIFS, et sans qu'il y ait lieu de statuer sur le second moyen : CASSE ET ANNULE, sauf en ce qui concerne les dispositions relatives aux salariés protégés, l'arrêt rendu le 11 mai 1993, entre les parties, par la cour d'appel de Lyon ; remet, en conséquence, quant à ce, la cause et les parties dans l'état où elles se trouvaient avant ledit arrêt et, pour être fait droit, les renvoie devant la cour d'appel de Paris .

Cour de Cassation, Chambre sociale, du 5 avril 1995, 93-42.690, Publié au bulletin - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

Illustrations



Plan sd'ensemble ancienne usine
Maljournal et Bourron (ACL)
Repro. Nadine Halitim-Dubois
IVR84_20256901392NUCA



Vue générale est (avenue Paul Santy)
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR82_20116900261NUCA



Bâtiment de l'ancienne
usine Vidéocolor
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR82_20116900567NUCA



Vue sud-est du parcellaire
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR82_20116900565NUCA



Vue des sheds dans le paysage
urbain du 8e arrondissement
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR82_20136900819NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation et synthèse du patrimoine industriel de la ville de Lyon (IA69001377) Auvergne-Rhône-Alpes, Rhône, Lyon

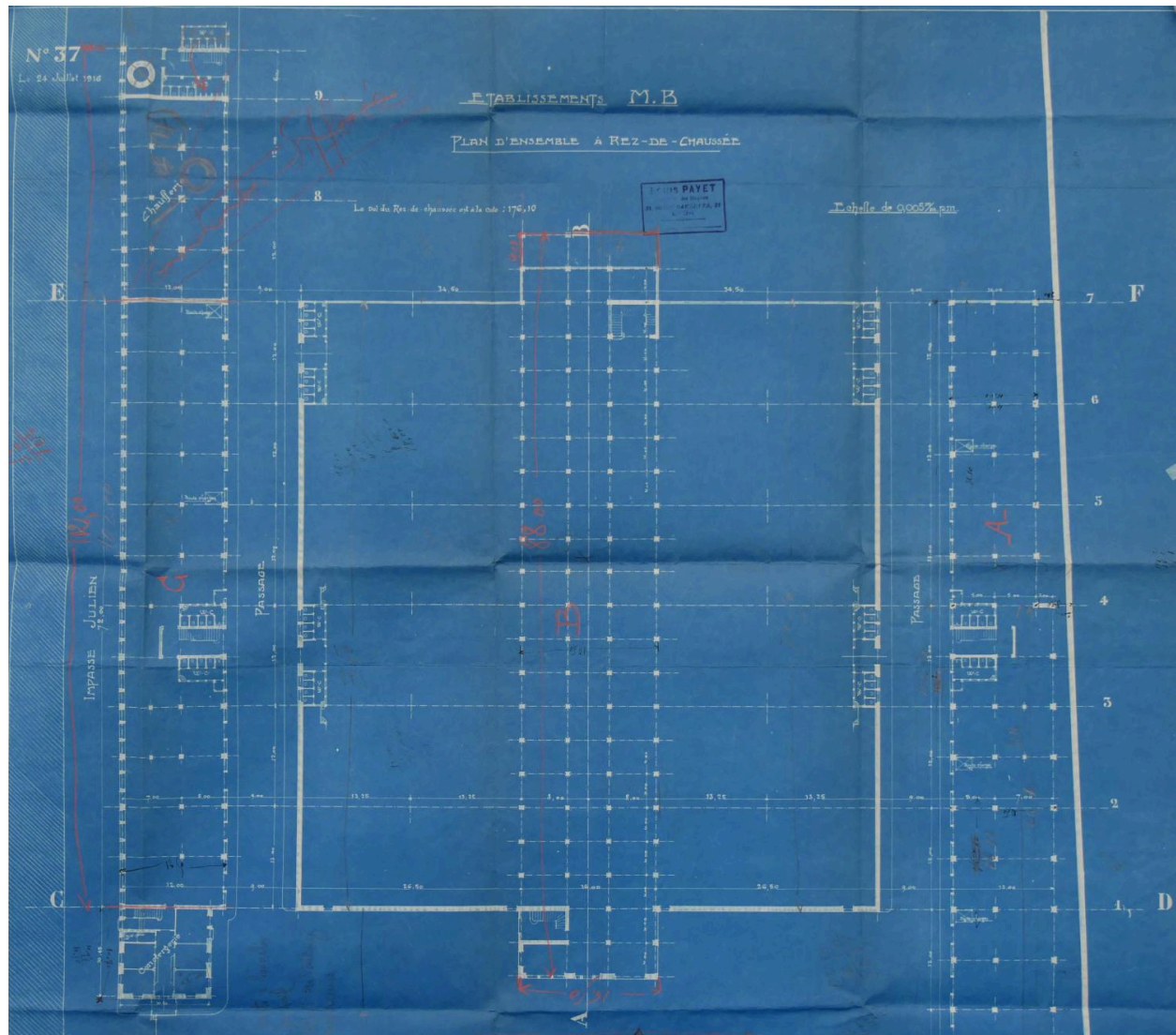
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Cité ouvrière type maisons doubles rue Sarrazin Lyon 8e arrondissement (IA69001617) Auvergne-Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 8e Arrondissement, Monplaisir, , 36, 38, 40, 42 rue Jean Sarrazin, rue Rochambeau, rue du Bocage
Restaurant d'entreprise de la Sté Maljournal et Bourron matériel électrique actuellement association sportive "la Nouvelle Renaissance" (IA69001756) Auvergne-Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 8e Arrondissement, 3, 5 rue Laurent Carle

Auteur(s) du dossier : Nadine Halitim-Dubois

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon



Plan sd'ensemble ancienne usine Maljournal et Bourron (ACL)

IVR84_20256901392NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Nadine Halitim-Dubois

© Archives municipales de Lyon

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale est (avenue Paul Santy)

IVR82_20116900261NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment de l'ancienne usine Vidéocolor

IVR82_20116900567NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sud-est du parcellaire

IVR82_20116900565NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des sheds dans le paysage urbain du 8e arrondissement

IVR82_20136900819NUCA

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation